

# Page de soutien 2016 au Canard des Alpes

## L'abonnement, tout bonnement !

Les aides apportées au Canard **par les associations** peuvent revêtir plusieurs formes. Mais vous nous voyez venir : nous sommes sur la page des abonnements. Car, tout comme les AMAP, nous avons besoin de voir venir, de planifier, sans nous sentir en porte-à-faux d'un mois sur l'autre. La première aide est donc financière. Et la grille ci-dessous donne des indications quant au montant qui reste « presque libre ».

**RAPPEL** : l'abonnement se fait pour une année civile (c'est donc le moment) et donne le droit de ... nous aider. Cependant, les associations peuvent également contribuer à l'envolée du Canard en le distribuant ou en le diffusant lors de manifestations ... Bref, tout ce qui peut le faire connaître est largement souhaité. Mais les associations peuvent aussi écrire dans la « maison de papier » située au niveau des pages centrales. C'est ce qui fait le lien.

Pour **les personnes individuelles**, c'est pareil : l'abonnement se règle pour une année civile et donne le privilège ... de nous soutenir. Si vous souhaitez le recevoir chez vous (cas d'exceptions !), pensez aux frais de poste ... Mais vous pouvez aussi écrire, le diffuser, le faire connaître ou nous donner toutes vos idées pour le faire (mieux) vivre.

Et si vous connaissez un lieu susceptible de nous réunir, d'organiser une soirée, de refaire le monde : nous sommes preneurs !

## ADHÉSION PERSONNE OU ASSOCIATION

Nom :

Prénom :

Raison sociale si association :

Adresse postale :

Adresse électronique :

Téléphone :

Site si association :

Sujets d'articles proposés éventuellement :

Montant du soutien choisi :

Grille de soutien annuel, abonnement compris  
(valable du 1er janvier au 31 décembre 2016)

Minimum : 20€ individuellement, 60€ si association

Espéré : 80€ à 100€ si association, 30€ à 60€ individuellement

Inespéré : + de 100€

**Les frais du Canard –**  
Soyons clairs, puisqu'il est ici question de finances. Les seuls et uniques frais engagés, mais cependant irréductibles (puisque nous avons fait le choix de sortir du numérique), concernent l'impression monochrome (une couleur) sur ce joli papier. Lors des premières rencontres pour établir les devis, nous avons bénéficié, en sus, de conseils avisés. Pas n'importe lesquels : ceux d'une professionnelle au regard exercé. Là ... il faut de l'espace, ici en plus gros, éviter d'écrire « en chinois » (en vertical !), pourquoi deux titres ? Etc...  
Ainsi notre imprimerie est-elle devenue une alliée précieuse, pas une charge.  
L'échange ? Équitable !  
Merci Aline.

Règlement en espèces, virement bancaire ou chèque  
à l'ordre de : MÉDIALP' - 42 rue Varanfrein - 05700 Serres  
IBAN FR14 2004 1010 0825 0280 6F02 918  
Contact électronique : lecanarddesalpages@gmx.fr